

Programme Daphné 2000-2003: action contre la violence envers les enfants, les adolescents et les femmes

1998/0192(COD) - 22/12/2004 - Document de suivi

OBJECTIF : présentation du rapport d'évaluation finale de la Commission européenne sur le programme Daphné (2000-2003).

CONTENU : le présent rapport décrit l'état d'avancement du programme Daphné depuis son adoption en janvier 2000 et présente un résumé de ses principales réalisations. Durant leurs sept années d'existence (1997-2003), l'initiative Daphné et le programme qui en est issu ont suscité une participation beaucoup plus importante que prévue. Plus de 2200 propositions ont été soumises, avec des demandes de subvention totalisant 195 mios EUR environ. Ce taux de réponse exceptionnel prouve que le programme répond à un besoin profond dans le secteur associatif. Un total de 303 projets ont été financés au cours de la même période pour un budget communautaire total de 31 mios EUR.

La longue liste d'activités menées dans le cadre des projets Daphné, comprenant notamment des méthodes innovantes en matière de prévention, de coopération, d'échanges, de mise en réseau, de mise au point de nouveaux modèles ainsi que de diffusion des meilleures pratiques, a déjà commencé à exercer un effet multiplicateur sur le travail des ONG et des institutions en Europe. On peut par conséquent considérer que le programme Daphné a réussi à poursuivre la mobilisation du secteur des ONG à tous les niveaux, suscitant la création de multiples partenariats et alliances qui oeuvrent ensemble pour la mise en place de politiques européennes plus globales en matière de violence.

Le rapport d'évaluation mentionne quelques constatations intéressantes : dans les projets financés, il existe un équilibre raisonnable entre les différentes catégories de bénéficiaires, à savoir les enfants, les adolescents et les femmes; les 220 projets analysés en détail ont donné lieu à 700 réalisations tangibles (par exemple, des études, des guides de bonnes pratiques, des manuels de formation, des CD-ROM, des spots radio ou télévisés); 34% des réalisations ont contribué à atteindre l'objectif de diffusion à l'échelon européen d'un certain nombre de bonnes pratiques ; en ce qui concerne l'impact de ces résultats sur les partenaires des projets, 66% des projets ont maintenant adopté de nouvelles pratiques dans leurs activités en cours ; 80% des partenaires reconnaissent que leur expertise, leur savoir-faire et leur participation à des partenariats/réseaux transnationaux se sont améliorés; en termes d'impact sur les bénéficiaires finaux (les enfants, les adolescents et les femmes), dans plus de la moitié des projets, ces populations ont pu bénéficier d'un meilleur accès aux aides et renforcer leur capacité à faire face par elles-mêmes aux situations ; enfin il faut noter que 12% des projets ont eu un impact sur les législations et/ou ont conduit à des changements des politiques. Cet effet secondaire peut être considéré comme un plus.